

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE À RIVIÈRE-SAINT-JEAN
LE 27 AOUT 2026.**

Le conseil de la municipalité de Rivière-Saint-Jean/Magpie siège en séance extraordinaire ce 27 aout 2026.

Étaient présents à cette séance :

Le maire :	Georges Bachand
Les conseillers/ conseillères :	Lola Lebrasseur, poste 2 Blanche Parisée, poste 1
Sont absents :	Dario Beaudin, poste 3 Yann Rochepault, poste 4

Tous formant quorum, sous la présidence de M Georges Bachand, maire.
Assiste également à la séance, Mylène Poirier, directrice générale, greffière trésorière.

**CONSTATION AVIS DE CONVOCATION DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE**

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur les points de l'ordre du jour.

Conformément à l'article 153 du *Code municipal*, le conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate et mentionne dans le procès-verbal de la séance que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le présent code, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

Je, soussignée, Mylène Poirier, Directrice générale – greffière-trésorière de la municipalité de de Rivière-Saint-Jean/Magpie,

- Certifie avoir convoqué tous les membres du conseil, annonçant la tenue de la présente assemblée,*
- Certifie avoir publié un avis public, annonçant la tenue de la présente assemblée et en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, 21 aout 2026.*

Dépôt du certificat d'avis de convocation

La directrice générale, greffière trésorière dépose le certificat de l'avis de convocation ainsi que le certificat de l'avis public annonçant la tenue de la présente assemblée.

RÉSOLUTION 137-26

LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Blanche Parisée
IL EST APPUYÉ PAR Lola Lebrasseur
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 aout 2026.

RÉSOLUTION 138-26

**ADJUDICATION DU CONTRAT DANS LE CADRE DU PROJET
D'ÉROSION ET SUBMERSION CÔTIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité de Rivière-Saint-Jean a mandaté la Direction de l'ingénierie et des infrastructures de la FQM en lien avec le comité de sélection suivant la procédure ouverte des services professionnels pour une étude d'analyse de risques et de solutions en secteur côtier, numéro d'appel d'offres 532980502601;

CONSIDÉRANT QUE six (6) soumissions ont été reçues :

- WSP Canada Inc., soumissionnaire non conforme

Soumissionnaire	Pointage final
Norda Stelo Inc.	7,55
Lasalle NHC Inc.	4,34
Tetra Tech QI Inc.	3,40
Rivage Expertise Inc. & Équipe Laurence Inc	3,10
Stantec Experts-Conseils Ltée	2,72

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du comité de sélection pour l'évaluation des offres d'accorder le contrat no 532980502601 à la firme « Norda Stelo Inc. » étant le soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage;

IL EST PROPOSÉ PAR Lola Lebrasseur

IL EST APPUYÉ PAR Blanche Parisée

QUE la municipalité de Rivière-Saint-Jean attribue à « Norda Stelo Inc. » le contrat 532980502601 de services professionnels pour une étude d'analyse de risques et de solutions en secteur côtier, au montant de 148 896,07 \$ taxes incluses.

139-26 FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Blanche Parisée

IL EST APPUYÉ PAR Lola Lebrasseur

ET RÉSOLU QUE la séance est levée à 15 h 46

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le président M Georges Bachand, déclare la séance levée à 15 h 46

Georges Bachad
Maire

Mylène Poirier
Directrice générale
Greffière- trésorière